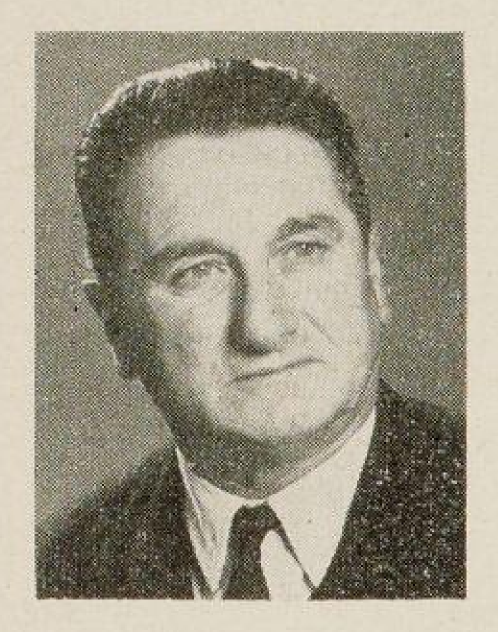
ELECTIONS LEGISLATIVES

Département de la Manche — 1re Circonscription



Mesdames, Mesdemoiselles les Electrices,

Messieurs les Electeurs,

Il y a quatre ans, je vous avais affirmé, en me présentant à vos suffrages, que je n'avais aucune ambition personnelle, que mon seul idéal était de bien servir notre grande Patrie, comme j'ai toujours servi la Petite sur le plan Communal et Départemental. Je n'ai pas changé d'idéal ; je crois avoir, sur tous les plans et malgré de lourdes difficultés, rempli honnêtement la mission que vous m'avez confiée.

IL M'A FALLU SOUVENT PRENDRE MES RESPONSABILITES. Je ne suis pas — mon passé le prouve — homme à les fuir.

C'est donc exactement dans les mêmes dispositions, avec le même souci de poursuivre l'œuvre engagée avec votre confiance, que je me présente de nouveau devant vous.

Si certaines de mes attitudes ont pu être discutées et faire l'objet d'attaques parfois violentes, J'AI TOUJOURS REMPLI MON DEVOIR AVEC TOUTE MA CONSCIENCE D'HOMME ET DE FRANÇAIS, EPRIS PAR-DESSUS TOUT DE LA SAUVEGARDE DE TOUTES NOS LIBERTES.

Si, tout récemment, j'ai pris une position qui a pu surprendre certains d'entre vous, je l'ai fait en toute clarté, en toute droiture, animé du seul désir de voir respecter la Constitution. Il est parfois nécessaire, quelle que soit la confiance que l'on puisse avoir dans le « Pouvoir », de lui rappeler ses limites et ses droits, le Parlement devant toujours jouer son rôle.

Que deviendrait un Pays dont le Parlement serait strictement « aux ordres », sans qu'une opposition raisonnable et mesurée puisse faire entendre sa voix ? Je me suis toujours élevé contre ce qui me paraissait excessif ou injuste, mais en appuyant vigoureusement toutes les actions menées pour assurer au Pays la Paix et le plein épanouissement de toutes les forces vives de la Nation.

Aux Anciens Combattants j'ai apporté mon appui le plus complet pour rétablir les droits imprescriptibles qui leur avaient été reconnus : j'ai souffert et lutté avec eux, ils savent qu'ils pourront toujours compter sur moi.

Avec les Agriculteurs, dont je partage la vie et connais les difficultés, j'ai lutté pour que les « Parents Pauvres » qu'ils sont restés par rapport aux autres professions, voient leur situation s'améliorer rapidement. Certes, l'aménagement des structures de nos exploitations, tant désirée par les jeunes, est souhaitable, mais elle ne peut porter tous ses fruits que progressivement en assurant le respect total de la propriété et des petites exploitations qui, plus que jamais, ont droit à la vie.

Mais le problème immédiat pour nos cultivateurs touchés durement dans leur trésorerie faute d'une juste rémunération de leurs produits, demeure celui des prix.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Pour ne citer qu'un exemple, *il est impensable que le prix du lait, pour lequel une augmentation encore insuffisante vient d'être arrachée au gouvernement, reste inférieur à celui de n'importe quelle eau baptisée minérale.*

Est-il admissible que l'inorganisation des marchés tant sur le plan intérieur qu'extérieur ruine les espoirs légitimes que le monde agricole avait fondés sur l'ouverture du Marché Commun ?

Certes, des aides substantielles ont été apportées grâce au Parlement par l'action de la SIBEV et du FORMA, mais restent insuffisantes.

Je n'ai cessé de réclamer, en plein accord avec le monde rural, la parité de nos prix avec les prix industriels et mon action se poursuivra dans ce sens.

On a tenté de m'accuser, — et cela est profondément injuste — d'être un adversaire de la Coopération agricole : celle-ci est indispensable pour assurer un contre-poids à l'industrie, mais ne doit pas aboutir au monopole, générateur d'excès dus à la toute puissance.

Il est nécessaire que les Agriculteurs, les Industriels, les Commerçants et les Artisans puissent vivre dans une harmonie indispensable au bien de la collectivité.

Les fonctionnaires savent que je les ai toujours défendus et soutenus ainsi que tout le monde des ouvriers dont ma première préoccupation est de voir constamment améliorer le sort.

C'est dans cette ligne que j'ai apporté et continuerai d'apporter mon concours le plus entier à nos Grandes et Petites Cités pour que s'y installent et s'y développent de nouvelles industries créatrices d'emplois nouveaux qui éviteront à nos jeunes un douloureux exode.

J'AI AFFIRME ET CONTINUE D'AFFIRMER QUE JE NE DISSOCIE PAS LA CAMPAGNE DE LA VILLE, CAR LEURS INTERETS BIEN COMPRIS SONT ETROITEMENT LIES.

Voilà, trop brièvement résumé, le sens de mon action passée et celui de mon action de demain.

Croyez bien, Mesdames les Electrices, Messieurs les Electeurs, que quelles que soient vos professions et quelles que soient vos tendances, vous trouverez toujours chez moi et sans exception le meilleur accueil et le même dévouement.

Je sollicite donc de nouveau vos suffrages avec la plus entière confiance.

Gabriel de CARVILLE

Candidat Républicain Indépendant

Député sortant.

J'ai naturellement conservé comme suppléant éventuel mon Collègue et Ami :

M. Philippe TEXIER-HUGOU

Maire de Percy

Conseiller Général.

avec lequel j'ai toujours été et reste en parfaite et totale communauté d'idées.

LECLERC, IMP., ST-LO

Sciences Po / fonds CEVIPOF